



Abonnez-vous
gratuitement
aux BSV de la
région Occitanie

A retenir

MAÏS

Sésamie : Le vol de deuxième génération se poursuit. Le pic de vol de deuxième génération (G2) devrait se situer du 27 juillet au 3 août, des secteurs les plus chauds aux plus froids du territoire. Le stade baladeur est prévu du 3 août au 9 août, des secteurs les plus chauds aux plus froids du territoire.

Pyrale : Les piégeages sont importants. Le vol de deuxième génération se poursuit. Le pic de vol de deuxième génération (G2) devrait se situer du 3 août au 9 août, des secteurs les plus chauds aux secteurs les plus froids du territoire. Les parcelles les moins avancées sont les plus exposées.

Cicadelle bleue : L'activité est très marquée.

Maïs

• Stades phénologiques et état des cultures

La floraison se termine pour la grande majorité des parcelles. Les parcelles les plus précoces ont dépassé le stade « slag » (stade limite d'avortement des grains). Les semis de la deuxième quinzaine de mai sont en cours de floraison.

• Sésamie - *Sesamia nonagrioides*

Toujours quelques captures de papillons, avec de faibles effectifs. Le vol de deuxième génération se poursuit, le pic de vol est atteint pour les secteurs les plus chauds. Le pic de vol de deuxième génération devrait se situer du 27 juillet au 3 août des secteurs les plus chauds aux secteurs les plus froids du territoire. Le stade baladeur devrait se situer du 3 août au 9 août, toujours des secteurs les plus chauds aux plus froids du territoire.



Sésamie - Source ARVALIS

Évaluation du risque : Le risque sésamie s'est renforcé ces trois dernières années sur l'ensemble de la région, avec une pression de même ampleur voire supérieure à celle de la pyrale, là où historiquement celle-ci était dominante. De plus, le vol est souvent très étalé et diffus, avec un pic souvent peu perceptible sur le terrain. Les secteurs où des pieds de ponte de première génération ont pu être constatés restent les plus exposés à la deuxième génération.

• Pyrale – *Ostrinia nubilalis*

Depuis le précédent bulletin, les captures de papillons se sont nettement amplifiées sur l'ensemble du territoire, l'activité est toujours plus marquée pour le secteur Garonne aval. Le vol de deuxième génération se poursuit. Le pic de vol devrait se situer du 3 août au 9 août, toujours des secteurs les plus chauds aux secteurs les plus froids du territoire.



Pyrale - Source ARVALIS

Directeur de publication :

Denis CARRETIER
Président de la Chambre
Régionale d'Agriculture
d'Occitanie
BP 22107
31321 CASTANET TOLOSAN Cx
Tel 05.61.75.26.00

Dépôt légal : à parution
ISSN en cours

Comité de validation :
Arterris, Arvalis Institut du
Végétal, Chambres
d'agriculture de Hte-Garonne
et du Tarn, Chambre
régionale d'agriculture
d'Occitanie, DRAAF
Occitanie, FREDON,
Qualisol, RAGT, Terres
Inovia, Val de Gascogne,
Vivadoeur,

ÉCOPHYTO
RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTOS

Action pilotée par le Ministère
chargé de l'agriculture, avec
l'appui financier de l'Agence
Française pour la Biodiversité,
par les crédits issus de la
redevance pour pollutions
diffuses attribués au finance-
ment du plan Ecophyto.

Évaluation du risque : La pyrale représente le risque « ravageur aérien » le plus important pour le maïs de la région, avec la sésamie. Des symptômes d'activité larvaire de la première génération sont visibles sur l'ensemble du territoire. Ponctuellement, la fréquence de plantes atteintes peut dépasser les 80%. Le vol de deuxième génération devrait être marqué, de plus il devrait avoir tendance à s'étaler, compte tenu de la typologie du vol de première génération. Les semis tardifs sont beaucoup plus exposés et vont concentrer les pontes, d'autant plus si ces parcelles sont entourées de maïs à des stades plus avancés. Le développement de larves de pyrales à ce stade du maïs entraîne une dégradation des tiges donc une mauvaise alimentation de la plante et un transfert diminué des nutriments vers le grain, ainsi qu'un fort risque de verse.

• Cicadelle bleue - *Zyginidia scutellaris*

Les conditions climatiques chaudes et sèches de ces derniers jours entraînent un renforcement de l'activité de ce bio-agresseur. Les symptômes de piqûres sont généralisés, peuvent couvrir une grande surface foliaire et sont présents sur les feuilles en-dessous de l'épi. L'activité est très marquée.

■ **Période de risque :** de l'apparition de la feuille de l'épi à la fin du vol.

■ **Seuil de nuisibilité :** atteint quand la feuille de l'épi porte des traces blanches et que les feuilles immédiatement inférieures sont desséchées.



Évaluation du risque : Risque moyen à fort, en nette progression.

• Héliothis - *Helicoverpa armigera*

Quelques captures sont enregistrées ponctuellement sur le territoire. Les conditions climatiques actuelles sont favorables à sa multiplication rapide.



Évaluation du risque : La période de sensibilité se situe autour de la floraison. A surveiller, particulièrement pour les maïs spéciaux.

REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISÉE SEULEMENT DANS SON INTÉGRALITÉ (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

Le bulletin de santé du végétal a été élaboré par l'animateur filière maïs d'Arvalis-Institut du végétal sur la base d'observations réalisées par Arterris, Arterris Semences, Caussade semences, Chambres d'agriculture de la Haute Garonne, des Hautes Pyrénées, du Tarn et Garonne, Agrod'oc, Euralis Semences, Pioneer Semences, Qualisol, Ragt, Ragt Semences, Val de Gascogne, Vivadour, les agriculteurs piégeurs, ARVALIS-Institut du végétal.

Ces bulletins sont produits à partir d'observations ponctuelles. S'ils donnent une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA d'Occitanie dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.